



Eaux-Puiseaux

Bulletin d'information n° 8 - Décembre 2022



Le message du Maire

Chères Puisotines, chers Puisotins,

Après un automne doux et coloré, l'hiver a fait son arrivée, avec son lot de gelées, de paysages blanchis, de glissades, de jours brumeux ou pluvieux aussi ... et 2022 va bientôt laisser sa place à 2023.

Le contexte actuel nous rend certainement plus sensibles à l'observation de notre météo, soit en regardant le côté réchauffement climatique avec toutes ses conséquences, soit en regardant le côté énergétique avec ses risques de pénurie et l'inflation dont les conséquences se font nettement ressentir, les plus faibles en pâtissent les premiers, comme toujours, mais la santé de notre Terre est enfin rentrée dans nos préoccupations.

Dans ce cadre, à la demande de l'état et afin d'éviter une forte augmentation de nos dépenses, la commune réfléchit aux solutions les plus judicieuses et les moins fâcheuses de réduire ses consommations, matérielles bien sûr mais énergétiques surtout, c'est à dire presque exclusivement électriques.

Ainsi, après analyse de nos factures, nous allons commencer par réduire l'éclairage dans sa globalité, en jouant sur la durée d'éclairage des rues, de l'église, et même des décorations de Noël ! La mise en place de systèmes moins énergivores, comme les ampoules à leds, est aussi envisagée.

Le poste "chauffage" doit également être mis sous une surveillance plus rigoureuse, notamment pour la salle des fêtes ; les travaux d'isolation de 2 pièces (archives et CLEP) au dessus des bureaux de la mairie et la fermeture de la cage d'escalier devraient avoir une influence notable.

Quoi qu'il en soit, 2022 se termine comme elle a commencé, dans une ambiance morose, mais pour des raisons qui ont évolué ; le COVID nous a laissé un peu de répit mais le contexte international a pris le relais ... 2022 a néanmoins aussi été bien marquée par des évolutions politiques importantes notamment avec les élections, présidentielles et législatives ; les frontières des partis ont évolué, le nombre de leurs représentants aussi, avec une assemblée nationale sans majorité, obligeant les partis à rechercher le consensus ... espérons que cette phase de dialogue soit constructive, restons optimistes ! Un élément d'optimisme perdure cependant traditionnellement à Eaux Puiseaux, un taux de participation élevé à toutes ces élections !

Voici d'autres éléments d'optimisme, les multiples rassemblements vécus cette année au sein de la commune... citons pèle mêle les cérémonies commémoratives, 8 mai et 11 novembre, le cent cinquantenaire des Garibaldiens, le 14 Juillet, mais aussi le concert dans l'église, le repas des sages, et toutes les festivités organisées par le CLEP, notamment la chasse aux oeufs, la fête de la musique, la fête de Noël pour petits et grands, les soirées animées ... un grand merci à tous les organisateurs de ces moments réussis et si conviviaux !



Autre source de satisfaction, et de sécurité, le renouveau de notre compagnie de pompiers (CPI), dont le nombre a continué de croître cette année, et qui s'est engagée dans des formations individuelles conséquentes ainsi qu'un programme de manœuvres échelonné sur l'année ; un aménagement du local et une dotation départementale ont permis de l'équiper de tenues ainsi que de matériel spécifique ... rappelons que les pompiers communaux sont presque toujours les premiers arrivés sur les lieux des interventions et que leur présence rassure énormément, espérons bien entendu qu'ils n'auront pas à intervenir trop souvent ! Bravo à toute l'équipe qui s'est réunie pour une belle soirée à l'occasion de la Sainte Barbe.

Afin d'entamer 2023 de la manière la plus agréable possible, je suis heureux de vous inviter le dimanche 22 janvier prochain, à la salle des fêtes, pour l'assemblée des vœux de la municipalité, organisée autour des traditionnelles galettes.

Je termine cet édito en remerciant vivement tous les élus et non élus qui ont œuvré pour la commune, ainsi que le personnel communal, pour la qualité de son travail et son investissement, soyez assurés que chacun fait de son mieux pour le bien commun.

Joyeuses fêtes, à très bientôt !

Le Maire d'Eaux-Puiseaux, Christophe LOUAUT

LA DÉCORATION DU VILLAGE



Bravant le froid et le vent, nos habituels et (vraiment) irréductibles Puisotines et Puisotins ont installé les traditionnels sapins, aux entrées du village, devant la Mairie et au carrefour de la Brocante.



Voici quelques photos de la mise en place des sapins.

Étaient présents, Yohan, Éric, Marc, le Maire et Mimi. Melissa, qui, passait par là, s'est arrêtée et avec ses garçons, a donné le coup de main.



L'ATELIER DE NOËL



Le Comité des Loisirs, sous l'impulsion de ses chevilles ouvrières Catherine et Mimi, avec l'aide de Yohan et des fidèles bénévoles, a organisé pour les enfants un Atelier du père Noël mercredi 30 novembre après midi.



15 enfants étaient présents accompagnés d'un parent. Ils ont confectionné des objets de Noël, participé à différents jeux et ont savouré le goûter .



CARNET BLANC

Le dimanche 14 août 2022, nous avons célébré le mariage civil de Madame Babette Pizzuto et de Monsieur Joris Lantreibecq. en présence d'une nombreuse assistance, famille et amis, et de la petite Tess. Nous renouvelons aux jeunes mariés nos félicitations, nos voeux de bonheur et de réussite dans leurs projets.

Projets qui n'ont pas tardé à devenir réalité puisque Babette s'est installée, début novembre, sur l'aire de stationnement située à la sortie d'Auxon. Dans son camion flambant neuf, Babette nous propose une carte bien fournie dans laquelle prédominent les fameuses frites belges au goût inoubliable.

La Barak' à Frites ! Du lundi au vendredi de 11h à 14h15



Le dimanche 5 décembre le petit monde d'Eaux-Puiseaux s'est retrouvé pour assister au spectacle de Noël "Archibald et Bobinette sa marionnette" interprété par la troupe du "Zèbre à bretelles" de Chessy les Prés.



La prestation d'Archibald, qui a chanté des chansons de Noël en s'accompagnant de son orgue de barbarie, fut très appréciée du jeune public.

Enfin, le moment tant attendu, l'arrivée du père Noël qui a offert à chacun des 35 enfants de 1 à 14 ans présents un cadeau et des chocolats, le tout suivi par un goûter pour tout le monde.



Il y a beaucoup d'interrogations dans le regard de ce petit garçon qui dévisage le Père Noël ...

La Mère Noël est, pour sa part, impériale ...



L'affiche de Coline

Ce 21 juin, jour de la Fête de la Musique, la Commune avait proposé la manifestation festive la plus importante de l'année, celle qui nécessite l'organisation la plus pointue et qui rassemble le plus de volontaires et de bénévoles pour participer au montage des stands, à l'installation du plateau de danse, à la mise en place des tables et des bancs, à la tenue des différents ateliers : buvette, cuisine, barbecue, service, etc.



Charles et Philippe (l'un au travail, l'autre en représentation ...)



Naceur (très inspiré) et Charles (toujours au travail)



Nathalie (motivée et efficace)



Mimi et Évelyne (entre friture et sucrerie)

Les efforts de toutes ces personnes ont été largement récompensés par la réussite de cette fête qui a réuni, au delà des Puisotines et Puisotins, un grand nombre de personnes provenant des villages voisins. Le nombre de participants a été estimé à plusieurs centaines, ce qui est un record !



L'animation, comme à l'accoutumée, fut variée et de grande qualité. La première surprise venant de l'orchestre d'harmonie l'Arman'Sonne qui commença par interpréter trois grands classiques de la musique traditionnelle italienne, ce qui ne manqua pas de ravir nos amis transalpins pour qui la musique est le mode d'expression naturel ... et tous nos autres amis, bien évidemment.

Le groupe musical Balensol prit ensuite le relais dans une invitation à danser sur des musiques traditionnelles et actuelles, suivi du duo Les Mains dans les Poches.

Un magnifique retour de l'animation puisotine après deux années d'interruption due au Covid.

LE CONCERT DE JOULIK

Le 2 septembre 2022, en l'Église d'Eaux-Puiseaux, a eu lieu le concert donné par le trio Joulik.

Notre municipalité avait fait le choix de cet ensemble musical dans une proposition d'une vingtaine de formations, suggérée par le Festival-en-Othe, en retenant le style et la couleur des "Musiques du Monde" qui avaient déjà, par le passé, beaucoup plu aux Puisotines et aux Puisotins.

Une fois encore, le Festival-en-Othe démontrait son professionnalisme et son organisation sans faille en nous permettant une rencontre directe avec les artistes et un échange par lequel Joulik nous révélait la source de leur inspiration et le choix de leur interprétation, en même temps que nous leur donnions les clés du décor dans lequel ils allaient évoluer.





Aux origines, les racines croisées de Mélissa Zantman à l'accordéon, aux percussions et mandole, de Claire Menguy au violoncelle et de Robin Celse aux guitares, mandole et percussions. Le trio s'est fait spécialiste du tressage de voix sous toutes ses formes chorales, harmoniques, bruitistes, solistes ou polyphoniques. Leur créativité vocale est infiniment fertile.

Michel Joubert, Directeur du Festival en Othe, le résumait ainsi :

" Joulik est un trio vocal et instrumental voguant entre chants traditionnels revisités et musiques créatives du monde. Par le jeu et l'expression, alliant virtuosité, fougue et sensualité simplicité, il émane de leur musique des paysages lointains, remplis d'une grande émotion. La voix, empruntant des langues d'ici et d'ailleurs, se mêle aux couleurs de la guitare, du oud, du violoncelle, de la mandole, de l'accordéon et des percussions qui tour à tour nous embarquent subtilement dans des ambiances métissées, poétiques ou endiablées ".

Le public, venu très nombreux, se déclarait enchanté par la prestation de Joulik, parfaite dans sa précision vocale, étonnante dans sa variété instrumentale, riche dans sa couleur musicale, et déclarait, non sans humour, que les programmes proposés par le Festival-en-Othe n'avaient jamais souffert de la moindre fausse note ...

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Suite aux expérimentations qui se sont révélées probantes, des écluses vont être installées en entrée et sortie de village sur la D374.

En complément de cette décision, une étude est en cours pour l'implantation d'un mini giratoire au carrefour de la Brocante. Les objectifs sont les suivants :

- Réduction de la vitesse
- Meilleure visibilité sur les priorités à cet endroit (5 voies d'accès)

Sans créer une gêne supplémentaire pour les véhicules venant du bas de la Grande rue et souhaitant remonter la rue de l'Église.

Nous engageons également une réflexion sur l'opportunité de passer certaines voies en sens unique. Seraient concernées :

- La rue du Moulin (en gardant la possibilité pour les riverains de l'emprunter dans les deux sens),
- La rue de la Fontaine (pour la partie allant du n° 2 au n° 12).

LE REPAS DES SAGES



Le dimanche 6 novembre 2022, la Municipalité invitait les sages de notre village au traditionnel repas organisé en leur honneur pour leur témoigner affection et respect.

C'était renouer avec une belle tradition, interrompue un temps par la crise sanitaire. Nos aînés ont été nombreux à nous faire le plaisir de leur présence.

Christophe Louault, Maire de la Commune, ouvrait les festivités par un discours empreint de reconnaissance envers ces personnes qui ont tant apporté au village et qui continuent de nous fournir une aide précieuse par leurs conseils très avisés.



C'était aussi l'occasion de rappeler à notre souvenir les décès récents de Monsieur Pierre Barbier, de Monsieur Jacques Hessig, de Monsieur Jean-Claude Pujo et d'honorer leur mémoire.

L'occasion aussi, dans un registre plus léger, de saluer les deux personnalités doyennes du village, présentes en la personne de Madame Jacqueline Pesce et de Monsieur Pierre Jacquis qui se sont vus remettre pour l'une, un magnifique bouquet de fleurs et pour le second, une bouteille d'un bon vin.



Les discussions animées allèrent bon train au cours d'un excellent repas préparé par le traiteur Le P'tit Flo, auquel la Commune avait déjà fait plusieurs fois appel, et se poursuivaient jusque tard dans l'après-midi.

En somme, un beau moment de convivialité partagé par nos aînés placés au cœur de la manifestation.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DES GARIBALDIENS



Reportée pendant deux ans pour raisons sanitaires, la cérémonie de commémoration des combats d'Auxon et d'Eaux-Puiseaux du 25 novembre 1870, entre les armées prussiennes et un détachement de l'armée de Garibaldi, a eu lieu le samedi 24 septembre, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires.

Les nombreuses personnalités qui avaient été invitées et avaient répondu présent, ainsi que les porte-drapeaux, l'orchestre d'harmonie, les discours prononcés, donnaient un caractère officiel et digne à cette commémoration de l'action des Garibaldiens sur notre sol.



Après s'être inclinés sur la tombe des Prussiens dans le cimetière d'Auxon, les participants se sont rendu au cimetière d'Eaux-Puiseaux.

Gilles de Cockborne, Christophe Louault, Maire d'Eaux-Puiseaux, Francis Lambert, Evelyne Lagoguey, entre autres personnalités, se sont succédé pour évoquer l'épisode, expliquer son contexte et magnifier le symbole qu'il représente.



La stèle, fraîchement rénovée, a ensuite été dévoilée, et la tombe fleurie.





L'assemblée s'est enfin rendue à la salle des fêtes où avait été préparée une exposition d'objets historiques de cette époque.

Le fameux "verre de l'amitié" accompagné de ses petits fours alléchants et superbement disposés, constituaient une présentation à la hauteur de l'évènement. Ysabel nous a depuis longtemps habitués à cela.



Pour celles et ceux que cet épisode de l'histoire intéresse, et pour en savoir plus sur les circonstances des combats et les raisons de la présence des Garibaldiens, deux récits sont disponibles :

- Un texte de Jean-François Cherrey, disponible sur le site <http://inf.eaux-puiseaux.net/gazette/archives05/garibaldiens.php>
- Un livret intitulé : 25 novembre 1870, les combats d'Auxon en vente au restaurant Le Puisotin au prix de 6 €.

Préparée de longue date par Aurélien, rapporteur de la Commission "Animation", assisté de Christophe Louault, Maire d'Eaux-Puiseaux, de Gilles de Cockborne, Maire de Villeneuve-au-Chemin et Président Départemental du Souvenir Français, des acteurs bénévoles habituels, Ysabel pour la préparation de l'apéritif, Francis pour la réalisation du livret et de toutes celles et ceux qui ont participé, de près ou de loin à la mise en place et à l'organisation de la manifestation et qui sont de toutes les aventures et de tous les projets, Catherine, Mimi, Michel, Marc, Éric, Yohan, Anne-Laure, Coline, Christopher, Philippe et tous les autres, cette cérémonie fut une réussite.

LES NOUVEAUX HORAIRES DES PERMANENCES



Le travail de secrétariat de Mairie s'est notablement alourdi ces derniers temps. Il s'agit de ne pas manquer l'information utile et nécessaire dans une actualité riche, variée, foisonnante et changeante sur nombre de sujets. Les normes elles-mêmes sont profondément modifiées, par le passage de la comptabilité de la version M14 à la version M57, par exemple, ce qui entraîne des ajustements d'imputations, des demandes d'explications à nos divers référents, etc.

Les réglementations se sont multipliées et ont fluctué dans beaucoup de domaines, notamment à cause de la pandémie de Covid. Cette "veille administrative" est extrêmement chronophage.

Ce sont les raisons, parmi d'autres, qui nous ont conduits à ramener à 2 heures la durée des permanences du **lundi (de 17h à 19h)** et du **jeudi (de 10h à 12h)**. Cette diminution du temps de permanence n'a pas pour but d'empêcher ou de réduire l'accès des habitants à la Mairie et aux élus, mais d'en concentrer le flux. Par ailleurs, les élus présents lors de ces permanences sont à votre disposition pour répondre, dans le cadre de leurs attributions, à vos sollicitations.

LA GESTION DU CIMETIÈRE

Dans le cadre d'une mise à jour réglementaire de nos registres des concessions et de la liste des mouvements d'une part et du relevé de l'état des monuments funéraires dans la perspective de relevage éventuel de tombes d'autre part, une première moitié des sépultures a été examinée, l'autre devant l'être au premier semestre 2023.



Ce travail aura pour objet de codifier les emplacements occupés et les emplacements disponibles, de rédiger un règlement communal du cimetière tenant compte notamment de la gestion des déchets (végétaux, pots, etc.) et mettre à jour l'outil simple qui doit permettre de retrouver les coordonnées de l'occupant en fonction du numéro de concession ou de retrouver la situation géographique d'une concession en fonction des nom, prénom et date de décès de l'occupant.



Les réalités économiques ne nous laissent plus le choix. À titre individuel comme au niveau communal ou industriel, la nécessité de réaliser des économies d'énergie s'impose. Les avantages sont immédiats :

- Pour une famille, réduire sa consommation énergétique est synonyme de réduction de ses dépenses donc d'augmentation de son pouvoir d'achat,
- Pour une commune, réduire sa consommation énergétique est synonyme de réduction d'un poste très important des dépenses donc de préservation de ses objectifs d'investissements,

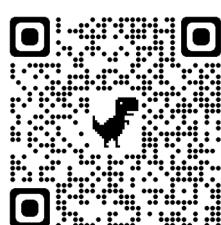
on parle alors de sobriété énergétique,

Pour une industrie ou une entreprise agricole, l'**efficacité énergétique** s'ajoute à la sobriété par une recherche de technologies innovantes.

Dans son éditorial, Monsieur le Maire a évoqué un certain nombre de pistes qui, pour certaines, peuvent être opérationnelles très rapidement. Elles le seront donc.

D'autres solutions nécessitent des investissements. Elles feront l'objet d'étude pour en déterminer le délai de rentabilité à court ou moyen terme.

Tout cela est susceptible d'être évoqué et délibéré lors d'une assemblée ordinaire qui devra se tenir dans le courant du mois de janvier 2023.



Véritable météo de l'électricité, **Ecowatt** qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

LA FIBRE DANS LA COMMUNE

La fibre est désormais opérationnelle dans notre commune. Les différents opérateurs se sont mis en relation avec les possesseurs de box (Orange, Bouygues, etc.) pour leur proposer des offres adaptées.

Le faible recul que nous avons sur cette opération invite à la prudence, mais on peut généralement constater des débits internet de 200 Mbps, ce qui est un taux correct.

Le Service de l'eau a une double charge :

- La surveillance technique du réseau de distribution et la gestion administrative
- L'évolution de la compétence à moyen terme

La surveillance du réseau

• La source

- Le niveau de la source est vérifié toutes les semaines en période de baisse, comme c'est le cas actuellement, après une longue période de sécheresse. On doit s'assurer que le niveau est supérieur à celui de la canalisation de départ.
- Lorsque le niveau est bas mais qu'il reste acceptable (un débit subsiste), il y a lieu de mesurer ce débit d'arrivée de l'eau à la station de pompage. Cette mesure s'effectue de manière empirique par différence de niveau pendant un laps de temps déterminé. Le résultat de ce calcul est déterminant pour la conduite à tenir en terme d'usage de l'eau potable. Bien que faible, le débit horaire actuel suffit à la consommation du village. Cependant, il y a lieu d'observer, quelque temps encore, certaines précautions :
 - Éviter les surconsommations
 - Si elles doivent avoir lieu (par obligation industrielle ou agricole, par exemple), en prévenir la Mairie .



• La station de pompage

- La station de pompage est le centre névralgique du réseau. Des opérations essentielles s'y déroulent :
- Le relevé journalier des compteurs de pompage, des compteurs de durées de pompage, des compteurs de consommation électrique. Ces relevés donnent des indications précieuses sur le bon fonctionnement du système.
- La chloration du réseau est effectuée chaque semaine environ, selon le niveau de consommation dans le village. Comme chacun le sait, l'eau délivrée par notre source est naturellement d'excellente qualité. Les normes de l'Agence Régionale de Santé nous imposent seulement l'ajout de chlore dans des proportions qui doivent être proches de 0,3mg/L dans le réservoir du Four à Chaux et 0,1mg/L dans le réseau lui-même. Les résultats d'analyses de L'A.R.S., affichés en Mairie et accessibles via le site internet de la Commune, attestent de la conformité des différents taux examinés.
- La désinfection mensuelle du système de chloration maintient en bon état la pompe doseuse, les vannes anti-retour et la connexion avec la canalisation en éliminant les dépôts de cristaux de chlore responsables de la formation de bouchons et d'un mauvais débit de la solution chlorée dans le réseau.

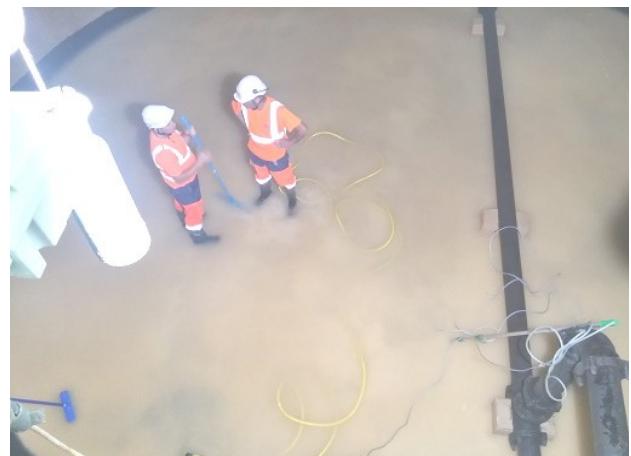
Toutes ces opérations sont effectuées par le Service de l'eau, de Yohan, assisté de nos bénévoles courageux et résistants : Ysabel Frady et Philippe Chanal.

Le Service de l'eau supervise également un certain nombre d'opérations qui sont effectivement réalisées par le Syndicat des Eaux :

- Le nettoyage du réservoir des Brulis (Station de pompage), qui ne peut être réalisé qu'à certaines périodes de l'année puisque l'eau résultant de la vidange est pour partie déversée dans un champ voisin appartenant à Monsieur Lorne et pour partie cédée à des agriculteurs qui en font la demande.

- **Le nettoyage du réservoir du Four à Chaux**, qui ne peut être réalisé que lorsque son accès est possible selon l'état du chemin qui y mène.
- **La relève annuelle** des compteurs des abonnés conjointement avec le Service de l'eau.

Le rapport entre les quantités relevées consommées par les abonnés et les volumes d'eau injectés dans le réseau provenant de la source permet d'évaluer la performance globale du réseau.



Ce rapport a révélé l'existence d'une ou plusieurs fuites. Nos investigations et nos tests ont permis de les sectoriser. Des tests plus approfondis, avec le concours du Syndicat des Eaux, seront déployés prochainement pour localiser précisément les pertes avant d'effectuer les travaux de réparation.

L'évolution de la compétence à moyen terme

Le Syndicat des Eaux a procédé récemment à une étude approfondie sur les risques liés à l'alimentation des habitants en eau potable.

Les trois exigences sont bien connues :

- du point de vue sanitaire, l'eau doit être d'une qualité irréprochable,
- la fourniture de l'eau doit être suffisante pour absorber la consommation des habitants,
- cette fourniture doit être pérenne à long terme.

La démarche du Syndicat des Eaux s'inscrit dans le contexte du changement climatique en cours, des périodes de sécheresse qui vont aller s'accentuant, risquant de provoquer la baisse du niveau des nappes, voire le tarissement des sources.

Le projet d'étude du Syndicat des Eaux, qui s'intitule "Schéma directeur 21OO" couvre tous les domaines de la gestion de l'eau, de la parfaite connaissance patrimoniale des réseaux, de leur entretien, jusqu'aux éventuelles opérations d'interconnexion des réseaux, voire de forage. On voit bien qu'il s'agit là d'enjeux qui dépassent la compétence des communes.

Aussi le Syndicat des Eaux a-t-il considéré le département comme référentiel de réflexion. Le département a lui-même été sectorisé en 10 zones, dont celle appelée "Armance Sud-Ouest" dans laquelle se situe notre commune. Les études concernant notre secteur sont sur le point de commencer (courant 2023). Pour que le SDDEA puisse fixer les taux de subventions accordées aux communes (80% pour la partie la plus importante des investissements, 40% pour le restant), il sera nécessaire de délibérer en janvier 2023 sur notre adhésion.

Le coût de cette adhésion, déduction faite des subventions, représentera 2 800 € par an sur 5 ans, soit 14 000 € au total.

Hors adhésion, le coût global représenterait plus de 55 000 € au total, soit 11 000 € par an sur 5 ans.

Les travaux d'entretien général du village, après un relevé conduit par la Commission Voirie, sont apparus nécessaires et ont justifiés la recherche et l'embauche d'un agent communal.

Non point que les Municipalités précédentes n'avaient pas agi, comme d'aucuns l'affirment. Bien au contraire, nos prédécesseurs ont à leur actif de très belles réalisations de projets d'envergure à caractère culturel, mais également de réalisation de projets de voirie. Inutile de tous les citer ici.

La Municipalité actuelle a donc recruté, en la personne de Yohan Boulanger, un agent communal motivé, assidu, sérieux et conscientieux, qui ne se contente pas de suivre un planning établi mais qui suggère, qui propose et qui nous fait bénéficier de son savoir. Nombre d'habitants du village l'ont bien sûr constaté car son travail est déjà visible dans plusieurs domaines.

Sans négliger les autres actions, la Commune se concentre actuellement sur la recherche de fuites dans notre réseau de distribution d'eau potable. Yohan participe activement à ces travaux qui, pour des raisons pratiques, se déroulent principalement la nuit. C'est aussi l'occasion de remercier chaleureusement Yves, à qui nous faisons part de nos conclusions et qui, par son expérience inégalable, nous oriente judicieusement dans nos recherches.

Bref, la Municipalité agit quotidiennement pour le bien-être des Puisotines et des Puisotins - c'est notre souci constant - en sachant que l'œuvre reste, par nature, inachevée.. Et nulle "petite musique" (qui ressemblerait plutôt à de basses rumeurs) ne peut entamer notre motivation ni notre envie.

LA ROUTE DU VITRAIL

En attendant l'ouverture de la Cité du Vitrail (Troyes), le Département de l'Aube a lancé en 2021 la Route du Vitrail : un circuit pour découvrir les plus grands chefs-d'œuvre de l'art vitré aubois.

Notre église est inscrite dans ce circuit et à ce titre, une plaque représentant le logo de la Route du Vitrail est en passe d'être fixée sur la façade avant de l'édifice.

Nous constatons avec plaisir que notre présence sur la Route du Vitrail a permis d'accroître le nombre de visiteurs de manière significative. Parmi ces visiteurs, nombreux de journalistes se sont déclarés enchantés et décidés à faire paraître des articles de presse dans leurs journaux respectifs. Cela nous a conduit à élaborer un document intitulé "Dossier de presse" que nous remettons à chaque visiteur et qui présente la genèse du projet, sa progression et sa réalisation finale.



Scannez ce Qr-Code pour accéder au dossier de presse

Notre équipe municipale étudie actuellement le projet de réhabilitation de l'ancienne poste. Depuis plusieurs semaines, la réflexion porte sur les activités qui pourraient y être exercées et l'affectation à laquelle on la destine.

Plusieurs idées émergent :

Logement(s) / Tiers lieu / Box fermière / Etc.



Parallèlement, le restaurant "Le Puisotin" a des projets d'extension nécessités par un accroissement de son volume d'activité. À cet égard, "Le Puisotin" avait suggéré l'utilisation de l'ancienne poste rénovée pour satisfaire son besoin d'augmentation de sa capacité d'accueil.

Le Conseil municipal a décidé de s'orienter vers une **séparation des deux projets**, c'est-à-dire :

- **Le maintien du projet de réhabilitation de l'ancienne poste** indépendamment de celui du "Puisotin", avec une ou plusieurs destinations qui restent encore à définir aujourd'hui,
- **L'extension de la capacité du "Puisotin"** par la construction d'une véranda ou d'une pergola à l'emplacement du barnum actuel.

Sébastien et Christian, gérants du "Puisotin" ont organisé le lundi 12 décembre 2022 une réunion dans leur salle de restaurant au cours de laquelle ils ont exposé de manière concrète leur projet et démontré leur motivation. Cette réunion leur a aussi permis d'argumenter leur point de vue et de répondre directement aux objections soulevées. De l'avis général, cet échange a clarifié un sujet qui pouvait sembler abstrait de prime abord.

Une étude va incessamment être soumise au Sica-HR qui avait naguère étudié le projet de première rénovation du restaurant.

Cette étude inclura l'entretien (c'est un euphémisme) d'un système d'assainissement défaillant et de la mise en place d'un extracteur mieux dimensionné.

- Le SPANC vient de rendre ses conclusions suite à l'examen parcellaire préalable à toute installation. Nous les soumettons au "Puisotin" avant d'entreprendre les démarches de demande de devis de travaux.
- L'extracteur paraît surdimensionné et son débit trop élevé. Nous sommes en contact avec les fournisseurs pour obtenir des devis fondés sur des mesures effectives de débit.
- Nous avons les devis pour le dé-moussage du toit du bâtiment.

PLANNING D'INFORMATION JURIDIQUE

PLANNING 2023 DES PERMANENCES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION JURIDIQUES TENUES PAR LES JURISTES DU CDAD 10

POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHAOURCOIS ET VAL D'ARMANCE

	AUXON	ERVY	CHAOURCE
Localisation	Mairie	FRANCE SERVICES	FRANCE SERVICES
Sur rendez-vous de 14H30 à 16h30			
JANVIER 2023		Lundi 16	Mercredi 04
FEVRIER 2023	Lundi 06		Mercredi 01
MARS 2023		Lundi 06	Mercredi 01
AVRIL 2023	Lundi 03		Mercredi 05
MAI 2023		Lundi 22	Mercredi 03
JUIN 2023	Lundi 05		Mercredi 07
JUILLET 2023		Lundi 03	Mercredi 05

Adressez-vous à votre mairie à la mairie d'Auxon ou à la France service de Chaource ou d'Ervy le Châtel pour renseignements et inscription

LA FORÊT

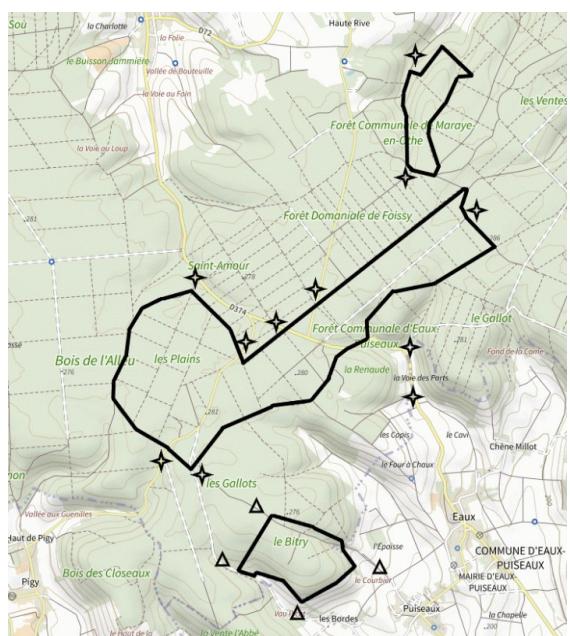


Photo ci-jointe : Plan de signalisation de chasse proposé par Monsieur Philippe Richard.

Jusqu'au 12 décembre 2022, 31 affouagistes ayant terminé leur part précédente ont pu s'inscrire

Le chemin du Four à Chaux reste encore encombré par des résidus de broyage et des branchages. Nous intervenons auprès de la société qui est intervenue pour qu'une remise en état soit effectuée au plus tôt.

Signature de la Convention pour l'aménagement, le financement, l'utilisation et l'entretien de la route forestière dite « LA VOIE DE PUISEAUX » servant à une desserte commune entre propriétaires. Réalisation de ce projet et inauguration courant 2022.

Terrassement en août 2022, d'un passage au travers du chemin de Millery, pour permettre le débardage.

DIVERS

Est Garden Hôtel

L'établissement a fermé ses portes fin octobre 2022. Le projet des ex-gérants demeurera donc un mystère. Le propriétaire de l'hôtel est actuellement en contact avec d'éventuels repreneurs. Le dossier progresse, visiblement, sans qu'il soit possible d'en dire davantage pour l'instant.

Recensement des objets historiques

La fiche concernant la cloche "Marie" a été mise à jour avec ajout de photographie.
Il existe d'autres objets historiques dans le village, mais leur état actuel ne permet pas leur inscription :

- Pompes à bras
- Corbillard
- Mécanisme de l'horloge, expertisé récemment
- Etc.

Véhicules abandonnés

Deux véhicules ont été abandonnés dans notre commune :

- Le premier se situe rue Largentier
- Le second se situe rue de Puiseaux

Nous avons contacté la brigade de gendarmerie de Bouilly. Affaire à suivre.

Offre médicale de la Maison de Santé d'Auxon

L'offre médicale s'est enrichie, notamment en kinésithérapeutes.
(Le détail sur le site internet).

Toit de l'abribus de la Grande rue

Le toit a été parachevé et réinstallé.

Signalisation des opérations de chasse

Les sociétés de chasse de notre commune nous ont remis un plan de signalisation.
(Plan accessible depuis le site internet).

Opération "Nettoyons la nature"

Le 22 octobre 2022

Opération "Vide-Maison"

Téléthon le samedi 3 décembre 2022

Le club cyclo-touriste d'Ervy-le-Chatel donnait rendez-vous aux donneurs à la salle du Lavoir.

